

Résidence Territoriale : Pour qu'une résidence devienne un vrai projet de territoire

Ex de la résidence d'Elza Lacotte en 2016

- **Printemps 2015 : Comité de pilotage** : composé d'élus de la commission culture et technicien :
 - Définition de la résidence : thématique, entrée artistique : Patrimoniale, illustration,
 - Définition du budget et des moyens mis en œuvre
- **Rédaction du cahier des charges et lancement de l'appel à résidence septembre 2015 : via le transfo.** L'appel à projet est ouvert à tous auteurs et illustrateurs jeunesse.
 - Il s'agit de résidences de création et médiation impliquant une présence forte sur le territoire. Le programme d'actions sera construit conjointement entre la Communauté de Communes et l'artiste résident.
 - Le projet devra intégrer une dimension de prise en compte du territoire d'accueil, par exemple en s'appuyant sur le patrimoine local sous toutes ses formes (matériel ou immatériel). Cet ancrage local ne se traduit par nécessairement par un thème de création lié au territoire mais au moins par des actions de médiation en lien avec les réseaux locaux. Des actions de diffusion et/ou de médiation envers les populations feront partie intégrante du projet.
 - La spécificité du projet tient au support d'exposition de la production artistique. La Communauté de Communes souhaite exposer le travail de l'artiste sur une ancienne voie ferrée équipée d'une zone d'exposition de juin à décembre.

Support :

30 Bâches photographiques d'1m80*1.10m sur poteaux, impression recto verso.

Trois zones d'implantations sur la piste verte : Ydes, Bassignac et Cheyssac. L'exposition est itinérante sur trois zones et déplacée par les services techniques de la Communauté de Communes.

La résidence a pour objet de mettre du temps à disposition de l'auteur afin qu'il puisse se consacrer à un projet de création en cours de réflexion ou d'élaboration. Il sera libre de dédier au moins 60% de son temps à ce travail personnel. Il sera aussi sollicité pour des ateliers dans les écoles du territoire et animera des ateliers de pratiques artistiques auprès du tout public durant sa résidence.

Déroulement de la résidence

- 1 repérage sur site en mars
- Deux mois de résidence de création sur le territoire avril-mai 2016 + actions de médiation (tout public) soit : 5 semaines consacrées à la résidence et trois semaines à la médiation.
- Actions de médiation auprès des scolaires en lien avec le conseiller pédagogique arts visuels en septembre : deux semaines
- Vernissage de l'exposition : début juillet 2016. Durée de l'exposition 1 an

Conditions d'accueil de l'exposition de fin de résidence

- Hébergement et repas pris en charge par la collectivité durant les deux mois de présence de l'artiste
- Prise en charge du déplacement de l'œuvre par la collectivité
- Soutien logistique pour le montage de l'œuvre par la collectivité
- Prise en charge des frais de communication et de vernissage par la collectivité

Les conditions financières :

Bourse de création : 3 800€

Frais de repas : 400€

Frais de déplacement : 500€

Matériaux : 500€

Total budget résidence : 5200€ TTC

Volet médiation en septembre : 600€

- **Dossier de subvention : Département/ Région/ Leader automne 2015**
- **Sélection des dossiers de résidence : novembre 2015 par le comité de pilotage élus et technicien)**

Projet retenu : Le projet d'Elza lacotte : Réalisation d'un carnet de voyage sous la forme d'un atlas subjectif et illustré propice à la rêverie

- Réalisation d'une trentaine d'illustrations représentant un lieu ou une vision imaginaire par rapport à un lieu (par exemple, certaines maisons ont les toits en ardoises grises qui font penser à des dos de dragon, alors je représenterai une maison existante au dos de dragon...)

Trentaine d'illustrations qui seront ensuite imprimées sur les bâches.

Suite à la réalisation d'un certain nombre d'illustrations (une trentaine), je ferai une carte du territoire illustrée avec une numérotation sur la carte qui indiquera les endroits où se trouvent les lieux illustrés.

Ce projet permettra aux visiteurs de se balader physiquement à travers la piste verte mais également à travers le territoire et l'imaginaire. Il pourra donner envie aux visiteurs d'aller voir plus loin d'autres lieux.

- Réalisation d'une édition avec l'ensemble des illustrations et en ajoutant du texte pour créer un petit atlas.

- **Février 2016 : Réunion de territoire : conseiller pédagogique arts plastiques conseiller pédagogique généraliste/ bibliothécaires/ directrice centre de loisirs : pour développer les axes de médiation sur les propositions de l'artiste : Atelier mémoire, atelier sérigraphie, atelier écriture, atelier peinture murale...**
- 3 jours d'ateliers avec les centres de loisirs (vacances d'avril- réalisation d'une fresque murale du 19 au 21 avril) 18h
- Atelier avec le collège (8h) au sein des ateliers photos et Cyberjournal : 1^{er} avril/13mai/ 27 mai/3juin
- Ateliers avec médiathèques et maisons de retraite (8h) : la semaine du 23 au 27 mai

Dans le cadre de la résidence d'Elza Lacotte, illustratrice, sérigraphe au printemps 2016, mise en place par la Communauté de Communes Sumène Artense, la bibliothèque de Saignes a proposé un atelier « mémoire et illustration ». A partir d'anecdotes transmises par Monsieur Galvaing, les six participants se sont essayés à l'écriture et à l'illustration, sous l'œil aiguisé d'Elza Lacotte. De cet atelier restera un petit livre réalisé avec une reliure japonaise disponible à la bibliothèque de Saignes.

- Rencontre public et ouverture de l'atelier le vendredi 1 er avril (2h)
- **Rencontre avec les établissements scolaires mai 2016 en présence de l'artiste : présentation de la résidence et du projet scolaire : Inscription pour les ateliers de septembre.**

PROJET SCOLAIRE

- En accord avec Elza Lacotte et Michel Vert, conseiller pédagogique, le projet regroupera 15 classes, avec 3 classes par école au maximum.

" PETIT ATLAS RÊVÉ DES ENFANTS DE SUMENE ARTENSE "

En amont des ateliers

- Visite de l'exposition sur la piste verte : prise en charge par les écoles

Chaque enfant doit choisir, un lieu, dans l'environnement proche (village) ou plus éloigné (site « remarquable » sur lequel la classe est en mesure de se rendre) un objet (comment entendre ce mot ?) qu'il souhaite représenter en amont de l'atelier.

- Les enseignants sont invités à se rendre sur les sites retenus. Il est important de prévoir un travail de photographie (qui peut être réalisé par les élèves), de dessin, des moments de langue orale et/ou écrite pour décrire, dire ce qui est ressenti, chercher des détails qui font « penser à »... afin de pouvoir profiter pleinement de l'atelier proposé.

Passage du réel à l'imaginaire au cours de l'atelier avec Elza Lacotte

- **Accompagnement de l'artiste au long de sa résidence : Hébergement de l'artiste dans un gîte rural avec atelier à disposition : accompagnement de l'artiste dans ses ateliers auprès des scolaires et du tout public**
- **Éléments de communication : inauguration/vernissage de l'exposition avec invitation auprès de l'ensemble des acteurs. Affiche/ dépliant/atlas disponibles dans les médiathèques/ atlas disponibles dans les écoles**

- Points de vigilance
 - Ne pas oublier la demande d'agrément pour éducation nationale
 - Définition des temps de médiation avec l'artiste